



Demain, encore plus de jardins partagés !

Le Conservatoire des Légumes Anciens du Béarn offre une formation visant à former les bénévoles à l'animation de jardins partagés, qu'ils soient situés en milieu urbain ou rural.

Les jardins partagés sont des espaces créés et gérés collectivement, ayant pour objectif de favoriser les liens sociaux de proximité à travers des activités accessibles au public, telles que des activités sociales, culturelles ou éducatives. Ces espaces revêtent une importance croissante dans les politiques publiques en raison de leur impact social et environnemental significatif.

Ces lieux de vie et de convivialité offrent à leurs participants diverses opportunités :

- La culture de fruits et légumes de qualité,
- La promotion d'une alimentation saine,
- La lutte contre l'isolement social,
- La contribution à la verdure des environnements urbains,
- La stimulation des dynamiques citoyennes au sein des quartiers.

Souvent choisis pour leur beauté et leur agrément, ces jardins deviennent également des points d'ancrage pour une multitude d'activités, telles que des programmes éducatifs et environnementaux, du bénévolat, des initiatives d'insertion sociale, et des programmes de bien-être thérapeutique.

Les jardins partagés, au-delà de leur fonction sociale, contribuent également à la lutte contre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité. En favorisant des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, ils s'inscrivent dans une démarche agro-écologique, privilégiant les fruits et légumes locaux et durables, et encourageant la biodiversité.

Face aux défis organisationnels et fonctionnels rencontrés par de nombreux jardins partagés, le CLAB propose la formation "Devenez animateur, animatrice de jardins partagés", destinée à renforcer les compétences des personnes impliquées dans la gestion de ces espaces.

Contrairement au simple jardinier, l'animateur de jardins partagés doit maîtriser un ensemble de compétences relationnelles et organisationnelles. La formation aborde ainsi trois axes essentiels :

- L'histoire et la typologie des jardins partagés, incluant leurs missions et leur gouvernance,
- Les techniques d'animation impliquant divers acteurs, tels que les bénévoles et parfois les salariés,

- La gestion financière permettant d'assurer la pérennité du jardin dans le temps.

L'approche théorique est suivie de stages pratiques au sein de jardins partagés locaux.

A l'issue des formations théoriques et pratiques, les participants qui le souhaitent pourront passer un test en ligne pour obtenir le brevet d'animateur, d'animatrice de jardins partagés.

La formation, initialement conçue dans le cadre du projet européen Gardeniser Pro, est dispensée par le CLAB depuis 2020, et a bénéficié à près de 45 personnes grâce aux financements d'Erasmus+. Face à la fin de ce financement en 2023, le CLAB a pu maintenir la gratuité de la formation grâce au soutien ponctuel du Fondaher. Toutefois, cette aide ne pourra être renouvelée à l'avenir.

En 2024, le CLAB sollicite le mécénat pour pérenniser cette initiative.

La gratuité de la formation est essentielle pour garantir l'accessibilité à tous, notamment aux bénévoles des jardins partagés qui disposent souvent de revenus limités. Cette démarche vise à assurer l'avenir de ces espaces communautaires.

Conditions et moyens : la formation se déroule sur 5 jours, avec un coût total de 400€ par personne (hors frais de repas et déplacements). Elle se tient au Jardin-Verger Conservatoire à Assat, durant les mois de septembre et octobre 2024, et est ouverte aux bénévoles des jardins partagés des Pyrénées-Atlantiques et des départements du sud de la Nouvelle-Aquitaine.

Les moyens humains comprennent la direction du CLAB ainsi qu'un bénévole formé dans le cadre du projet Gardeniser Pro. Les moyens matériels incluent le jardin-verger Conservatoire et une salle de réunion équipée.

La méthodologie de la formation favorise l'intelligence collective, avec une participation active des stagiaires. Les modules abordent de manière coopérative et transparente les différentes facettes de l'animation de jardins partagés, offrant des outils transférables à tout projet similaire.

* * * * *



DEVENEZ ANIMATEUR.TRICE DE JARDIN PARTAGÉ !

POURQUOI ?

Chaque année, des centaines de jardins partagés issus d'initiatives privées ou publiques sont créés en France. Cependant, **beaucoup n'arrivent pas à durer dans le temps.** Pourquoi ? parce que pour pouvoir les animer, il faut se préparer et être formé.

UNE FORMATION COMPLETE

La formation à l'animation

des jardins partagés c'est :

- 5 jours de formation théorique
- 1 semaine de stage pratique, près de chez vous
- l'obtention d'un brevet d'animateur

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse à toute personne impliquée dans la vie d'un **jardin partagé** existant ou en devenir qui souhaite développer ou renforcer ses compétences dans l'animation des jardins partagés urbains et ruraux.

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS !



Conservatoire des Légumes Anciens du Béarn

3bis route du Bois 64510 ASSAT

jardinverger64@gmail.com

+33 6 15 57 93 39